

Déclaration de Carthagène des Indes

Déclaration finale des dixièmes Rencontres du Mont-Blanc

L'économie sociale et solidaire, des solutions locales à internationales dans un monde en mutation

Nous, dirigeants, entrepreneurs, et acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), nous sommes réunis à Carthagène des Indes, en Colombie, les **18 et 19 octobre 2022** avec des représentants d'institutions et de gouvernements de différents continents pour prendre part à la **dixième édition des Rencontres du Mont-Blanc** afin d'analyser ensemble les urgences et grands défis sociaux, environnementaux et sociétaux auxquels sont confrontées les populations dans notre monde en transformation, et d'élaborer ensemble des pistes d'action pour intensifier et amplifier la contribution que l'ESS peut apporter à leur résolution.

Nous sommes face aujourd'hui à un paradoxe historique. Pour la première fois l'humanité dispose des richesses, connaissances, technologies et institutions pour éradiquer la faim et la pauvreté et assurer à chaque être humain où qu'il vive une vie digne et en bonne santé. Pourtant jamais dans l'Histoire une génération n'a été aussi en danger que les deux milliards de jeunes de moins de 14 ans, pour et avec lesquels nous devons construire un avenir meilleur. Leur avenir est en péril, par la violence de l'ordre économique et financier, par les bouleversements climatiques croissants dus à l'activité humaine, l'épuisement des sols et des ressources naturelles, les pollutions de l'air et des océans, ainsi que par l'augmentation des inégalités qui ont atteint un niveau sans précédent depuis plus de 100 ans. Il n'est pas normal qu'au XXI^e siècle 2,2 milliards de personnes ne puissent pas se laver les mains ; qu'un milliard de personnes n'aient pas accès à l'électricité ; que 800 millions de personnes ne disposent ni de toilettes ni de source d'eau potable, et que la faim et la pauvreté tuent davantage que les guerres et les pandémies ; que dans les pays les plus riches persistent de fortes précarité et détresse sociales.

Partant de ces constats,

- **Nous sommes résolus à franchir une nouvelle étape** pour faire croître les pratiques économiques, sociales et environnementales qui mettent l'humain et la nature au-dessus de l'accaparement de profits et qui reposent sur les principes de coopération volontaire et d'entraide, de gouvernance démocratique et/ou participative, d'autonomie et d'indépendance, donc à lancer le chantier mondial d'un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire c'est à dire des coopératives, associations, mutuelles, fondations, entreprises sociales, groupes d'entraide et autres entités fonctionnant selon ses valeurs et principes ;
- **Nous sommes conscients que nos ambitions** requièrent, afin de faire advenir ce changement d'échelle, de ne pas cantonner l'ESS à certaines fonctions ou à certains secteurs, et de se donner les moyens, y compris financiers : si les cadres et dispositifs spécifiques sont nécessaires, ils ne sont pas suffisants et nous devons oser mobiliser les cadres de droit commun ou les modifier si nécessaire.
- **Nous faisons nôtres les objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030** adoptés par tous les gouvernements en septembre 2015 et appelons les citoyens et responsables politiques de tous pays à en faire une priorité absolue, à accélérer et à approfondir leur déploiement et leur mise en œuvre. Les Etats doivent se mobiliser pour l'obtention d'une convention internationale leur garantissant une capacité de légiférer et de réglementer en fonction de leur autonomie et sécurité agroalimentaire.

- **Nous promovons nos valeurs** telles que la solidarité, la démocratie, la propriété collective ainsi que la lucrativité limitée comme des valeurs clés à atteindre pour construire un avenir plus juste, plus durable et plus inclusif.
- **Nous invitons les pouvoirs publics** nationaux, régionaux et locaux du monde entier à considérer les acteurs de l'ESS comme des partenaires pour résoudre en coresponsabilité les défis sociétaux auxquels font face les territoires et nations et à mettre en place en coopération les cadres législatifs, financiers et les mesures politiques à même de soutenir ces dynamiques au service de la société, contribuant par la même au renforcement des biens publics et des communs.
- **Nous soutenons les efforts déployés** par le Groupe de Travail Interagences de l'ONU sur l'économie sociale et solidaire (UNTFSS) ainsi que toutes les initiatives qui conduiront à la résolution en faveur de l'ESS auprès de l'Assemblée Générale des Nations Unies.
- **Nous invitons les acteurs et réseaux de l'ESS du monde entier** à mobiliser leurs membres afin que leurs gouvernements respectifs soutiennent et fassent aboutir cette résolution de l'ONU, pour bénéficier d'un cadre commun de reconnaissance et d'action.
- **Nous saluons avec force** :
 - L'adoption par la Conférence Internationale du Travail de l'OIT d'une résolution sur la contribution de l'ESS à la promotion du travail décent ainsi que la recommandation de l'OCDE sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale, toutes deux adoptées en juin 2022.
 - La publication en décembre 2021 par la Commission Européenne d'un plan d'action européen en faveur de l'économie sociale,
 - L'adoption de législations par un nombre croissant d'États^[1],

A travers la **Coalition Internationale de l'ESS** récemment portée par ESS Forum International, la mobilisation des réseaux, d'organisations et d'entreprises de l'ESS, nous accompagnons les réflexions visant à mettre en œuvre et à concrétiser ces engagements internationaux.

Nous soulignons **la nécessité d'impliquer les personnes et organisations sur le terrain, à tous les niveaux de gouvernance**, afin de tenir pleinement compte des besoins et atouts de chaque communauté, de respecter les identités, de prendre en compte la pluralité des échelles de l'ESS, de créer des synergies positives et des stratégies coordonnées et d'inventer les réponses technologiques et sociales qu'appellent les défis de notre temps.

Ayant en référence les objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 mais également persuadés que **l'émergence de l'économie sociale et solidaire ne peut se faire sans un changement de paradigme politique, économique, social, culturel et d'éducation**, nous avons structuré nos réflexions autour de 10 thèmes pour lesquels des actions peuvent être mise en œuvre pour affirmer la place de l'ESS dans des domaines essentiels pour la société de demain :

- L'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie
- L'intégration de la perspective de genre,
- L'amélioration des modes de production durable, de distribution et de consommation des denrées alimentaires
- La protection des biens publics et communs
- L'utilisation des outils numériques dans une forme humaine, durable et éthique
- Des pratiques de production et de consommation qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques
- Un système financier plus stable, résilient et démocratique
- L'amélioration de la qualité et la quantité des emplois
- L'accès à un logement décent

- L'accès à des soins de santé de qualité
- L'adoption de politiques publiques plus efficaces du local à l'international

Nous sommes conscients que ces domaines ne couvrent qu'une partie d'un vaste chantier.

Plus d'un milliard de personnes bénéficient actuellement de services fournis par des entités faisant partie de la mouvance de l'ESS. Nous sommes prêts à amplifier le nombre et la qualité des services que l'ESS leur donne ainsi que le nombre de bénéficiaires. Il s'agit à la fois d'étendre la justice sociale et de retrouver le chemin de la durabilité environnementale. Faire grandir l'ESS c'est contribuer à garantir un avenir aux 3,2 milliards de jeunes de moins de 24 ans !

Chacun ayant un rôle à jouer, ESS Forum International, organisateur de ces Rencontres, est déterminé, aux côtés des dirigeants, entrepreneurs et acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) des pouvoirs politiques nationaux, régionaux, locaux et des institutions internationales mais également auprès des femmes et des hommes, à prendre toute sa part aux efforts à engager et à ajuster ses propres pratiques. Nous sommes déterminés à renforcer notre capacité d'influence afin de faciliter la naissance de nouveaux projets fédérateurs, de contribuer à l'avènement de modes de production, d'échange et de prise en compte des besoins allant vers un mieux vivre sans laisser quiconque au bord de la route.

A Carthagène des Indes s'écrit un nouveau chapitre de nos Rencontres, nous vous savons à nos côtés et vous invitons à rejoindre notre réseau, le Forum International de l'ESS, et ainsi, la Coalition Internationale de l'ESS afin de faire vivre nos ambitions collectives sur tous les continents !

Carthagène des Indes, le 19 octobre 2022

[1] Depuis les années 2000, il y a eu 23 adoptions de lois sur l'ESS. En ce qui concerne le type de législation, la plupart des textes juridiques sont des lois tandis deux sont des décrets (Belgique et Honduras).

En ce qui concerne le niveau de la législation, la grande majorité (17 sur 23) sont de lois d'application nationale, tandis que les six autres sont des lois infranationales (Belgique, Canada, Brésil et Argentine).